www.vourles.fr

Vourles info

Bulletin Municipal
Octobre 2016
n°152

DOSSIER
Transports

p. 6
L'AquaGaron Inauguré
Projet phare de la Communauté de [...]

p. 7
28e Fête des Vourlois [...]

p. 16
Saison culturelle
Les automnales 2016 [...]

iml
CAPCOLOR

FOURNISSEUR COMMUNICATION DEPUIS1920

CRÉATION WEB IMPRESSION

69850 ST-MARTIN-EN-HAUT / 69210 LENTILLY
Tél. 04 78 19 16 16 / Fax 04 78 19 16 13
contact@iml-capcolor.fr
www.iml-capcolor.fr

GARAGE DES SOURCES
AGENT PEUGEOT

PEUGEOT

VENTE DE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE • CARROSSERIE

63, rue des Sources - Zone industrielle - 69230 Saint-Genis-Laval
Tél. 04 78 51 65 00 - Fax : 04 78 50 31 16
peugeot@gge-des-sources.fr - www.peugeot.com

CONFIEZ LA SÉCURITÉ DE VOTRE HABITATION OU DE VOTRE ENTREPRISE À UN PROFESSIONNEL

• ALARME DAITEM NF&A2P • Détection extérieure • Vidéo
• Télésurveillance APSAD P3 • Interphones • Automatismes
• Générateur de brouillard • Détecteurs de fumée

• DEVIS GRATUIT • ETUDES/CONSEILS
• INSTALLATION • MAINTENANCE

l'Artisanat. Première entreprise de France.

CD ELEC
David CHAVANON

A VOURLES DEPUIS 1999
ZA les Plattes -11 chemin des Ronzières - VOURLES
04 72 31 19 99 - 06 60 99 26 54
www.alarme-lyon.fr

BONNET OPTICIEN

Stella BONNET
Opticienne-Optométriste

160, rue du Pont
69390 VERNAISON
Tel: 04.78.46.37.27

www.bonnetopticien.com

Vourles info

Sommaire

4 à 5 Conseils municipaux
6 Vie communautaire
7 à 10 Notre village
11 Affaires sociales
12 à 15 Enfance et Jeunesse
16 à 19 Vie culturelle
21 à 25 Vie Associative
26 à 31 Sports
32 à 34 Infos municipales

Mot du Maire

Chères Vourloises, Chers Vourlois,

Les vacances sont finies. Les enfants ont repris le chemin de l'école, une nouvelle année scolaire démarre avec de nombreux changements.

Avec l'agrandissement du groupe scolaire Girard Desargues, trois nouvelles classes vont être construites dans le prolongement du bâtiment de la partie élémentaire. La partie restauration scolaire va elle aussi s'agrandir afin d'accueillir nos enfants dans des locaux modernes et mieux adaptés dès la rentrée scolaire 2017/2018.

Par ailleurs, l'ouverture du complexe communautaire AquaGaron, sur le site de Rochilly, chemin de la Lande à Brignais, depuis le mois de septembre 2016, va permettre à nos enfants un apprentissage de la natation dans les meilleures conditions.

Les bénévoles des associations et des clubs sportifs reprennent eux aussi le collier pour une nouvelle saison avec des projets nombreux et variés. Je suis toujours respectueux devant leur dévouement ; grâce à eux, la ville est animée au quotidien d'une bien belle manière.

Un recensement sera fait du 19 janvier au 18 février 2017. Il nous permettra d'établir un chiffre plus précis sur le nombre de familles installées sur Vourles, mais aussi de collecter des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc., mais, d'ores et déjà, il est évident que la commune continue de s'ouvrir dans un cadre maîtrisé.

Six agents recenseurs se présenteront à votre domicile. Cette année une nouveauté : le recensement par internet sera possible. Les agents recenseurs se présenteront chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figureront leurs identifiants de connexion au site « le-recensement-et-moi.fr ». Elles pourront ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer. La mairie vérifiera la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Je vous souhaite une très bonne rentrée, quelle que soit la forme qu'elle prendra pour vous.

Serge FAGES

Le prochain bulletin municipal Vourles Info paraîtra en Janvier 2017
Éditeur : Mairie de Vourles/Réalisation : Commission communication de la Mairie de Vourles/Directeur de publication : M. Serge Fages
Conception et impression : Iml Capcolor - www.iml-capcolor.fr/Dépôt légal : octobre 2016

Agissons pour l'environnement - Imprimé sur papier 100 % recyclé par un imprimeur labélisé

Résumé des délibérations

Séance du 28 avril 2016

- Recrutement de 5 jobs d'été.
- Mise en place du régime des astreintes pour les agents des services techniques, du vendredi soir 20h au lundi matin 7h.
- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) remplaçant le régime indemnitaire actuel.

Séance du 26 mai 2016

- Demande de subvention auprès du département du Rhône – partenariat territorial pour le projet d'extension de l'école Girard Desargues (notifié 115 300 euros).
- Adoption de la décision modificative n° 1 - 2016 - budget communal suite à une erreur d'écriture (dépenses investissement compte 458102 : - 106 560 euros / compte 2315 : 106 560.00 / total : 0.00 euros).
- Autorisation de recrutement d'agents vacataires (pour le multi-accueil : médecin, adjoint administratif, psychologue ; pour le service communication : adjoint administratif pour distribution de documents, et pour le service animation périscolaire : professeur et animateur).
- Autorisation de signature d'une convention de projet urbain partenarial précisant le financement des équipements publics concernant l'opération immobilière de logements comprenant un immeuble collectif de 23 logements (dont 9 logements sociaux) et 12 maisons individuelles (dont 4 logements sociaux), rue des Couttraches, sur la parcelle cadastrée AO n° 9, dont la superficie totale est de 7 490 m².
- Autorisation de mise en place d'un système de vidéoprotection.
- Vidéoprotection – demandes de subventions au titre de FIPD, Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, auprès du conseil départemental, et auprès de certains parlementaires, et à signer tous les documents afférents.
- Demande de subventions au titre des produits des amendes de police.

Séance du 30 juin 2016

- Adoption du règlement intérieur – restauration scolaire.
- Adoption du règlement de fonctionnement – organisation des activités périscolaires. Suppression de la rentrée de 13h pour les élèves de petites et moyennes sections déjeunant à l'extérieur.
- Adoption du règlement intérieur – ALSH. Accueil des enfants de 3 à 4 ans sous conditions et modification de l'âge limite d'accueil de 12 à 11 ans révolus.
- Adoption du règlement de fonctionnement - multi-accueil Poisson Lune. Mise en place du règlement des factures par prélèvement automatique et via le portail famille. Mise en place du programme expérimental « Filoue » de la CAF et modification de l'effectif des professionnelles.
- Adoption du règlement intérieur de la salle des fêtes.
- Adoption du règlement intérieur des salles de séminaires de Maison Forte.
- Recensement de la population, du 19 janvier au 18 février 2017 – nomination d'un coordonnateur communal et autorisation de recrutement et de rémunération de 6 agents recenseurs.
- Organisation d'élections primaires par un parti politique – modalités de mise à disposition des locaux municipaux pour l'organisation de la primaire ouverte de la droite et du centre, les dimanches 20 et 27 novembre 2016.
- Autorisation de signature de la convention constitutive groupements de commande de la CCVG pour les marchés suivants : assistance à maîtrise d'ouvrage en matière d'assurance, marchés d'assurances, maintenance et location de copieurs, transport par car et fourniture de produits d'entretien, fourniture de repas en liaison froide crèches et écoles et fourniture et livraison de couches.
- Arrêt du PLH 2 – avis positif.
- Vente du local commercial sis place de la Résistance à Vourles (boulangerie Verney) pour un montant de 200 227 €.
- Modification du tableau des effectifs théoriques.
- Mise en place de la labellisation « Marché de producteurs de pays » – convention avec la chambre d'agriculture du Rhône.

PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES

17 novembre 2016, 15 décembre 2016, 26 janvier 2017 à 20h30 en salle du conseil de la mairie

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur www.vourles.fr

Élections 2017

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. Les législatives se tiendront quelques semaines après, les dimanches 11 et 18 juin 2017.

N'oubliez pas de déposer vos demandes d'inscriptions sur les listes électorales en mairie avant le samedi 31 décembre 2016 à 12h00.

Pour s'inscrire, vous devez :

- Venir récupérer un formulaire à remplir en mairie ou le télécharger sur www.service-public.fr
- Présenter une pièce d'identité en cours de validité
- Présenter un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Nouvel élu : Christophe Pinel

Nouveau conseiller municipal, en remplacement de Gérard Granados, Christophe Pinel a rejoint l'équipe municipale en septembre 2016. Ce directeur commercial dans le bâtiment, âgé de 40 ans et père de famille de trois enfants, s'est installé sur la commune en 2011.

Son engagement ? Participer activement à la vie citoyenne de Vourles tout en conjuguant une activité professionnelle intense et sa vie de famille.

Vœux 2017

Monsieur le Maire, Serge Fages, présentera ses vœux à la population

lundi 16 janvier 2017 à 19h, salle Jean de Pascal.

LE VERGER
DES 7 CHEMINS

Parking assuré

- Fruits,
- Légumes,
- Fromages,
- Charcuterie,
- Œufs,
- Confitures,
- Miel,
- Vins...

Chemin de la Tuilerie - 69530 ORLIÉNAS
Tél. 04 72 31 11 83

LYON
AGENCE

« L'avantage d'une agence immobilière lyonnaise dans votre secteur »

Françoise GERY
Conseiller en Immobilier
06 61 10 38 11

Spécialiste des communes du sud-ouest de Lyon

5, bd Baron du Marais
69110 STE FOY LES LYON

L'AquaGaron inauguré !

Projet phare de la Communauté de communes de la vallée du Garon, le centre aquatique AquaGaron a été officiellement inauguré samedi 17 septembre en présence de Fabien Gilot, le capitaine de l'équipe de France de natation aux JO de Rio.

Un temps fort et convivial qui marque l'aboutissement d'un projet de longue haleine pour la Communauté de communes de la vallée du Garon et le début d'une nouvelle ère pour notre territoire.

L'AquaGaron est un équipement sportif et de loisirs alliant convivialité, modernité de ses installations et respect de son environnement. Il est adapté aux attentes d'un bassin de vie de près de 30 000 habitants des communes de Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles.

Sa construction répond à trois objectifs majeurs :

- Permettre l'apprentissage de la natation pour les scolaires
- Accueillir la pratique sportive pour tous les publics
- Offrir un lieu d'activité ludique et de loisir pour les différentes générations

Retrouvez les horaires et tarifs de l'AquaGaron sur le site dédié www.centreaquatique-aquagaron.fr ■

Extension des consignes de tri des plastiques

sur les communes de la CCVG

Nous vous en parlions dans notre dernier numéro (cf. Vourles Info de juin 2016), depuis octobre 2016, les consignes de tri dans les bacs jaunes s'appliquent désormais à tous les emballages ménagers en plastique, et ce pour toutes les communes de la CCVG. Une façon de simplifier le recyclage et de vous faciliter la vie ! ■

28e FÊTE DES VOURLOIS

+ de photos sur
www.vourles.fr

Les transports

La municipalité, préoccupée, cherche des solutions pour pallier la

Fin août, à la parution des nouvelles fiches horaires, la municipalité constatait, comme les usagers, la suppression de passages des cars du Rhône aux heures creuses (43 % de services en moins sur la ligne 119). La rentrée des lycéens et collégiens a mis en exergue le manque de transports à certaines heures.

Le maire et les élus de la commission Transports ont immédiatement réagi en prenant contact avec les communes de la CCVG et avec la presse. Cette décision unilatérale du département, pour réduire le budget transport, a été prise sans aucune concertation, ni information préalable, sur l'ensemble du département.

Pourtant, en mars 2016, le courrier adressé aux communes laissait entendre que Vourles et les communes voisines (Millery, Brignais) n'étaient pas concernées par la suppression de lignes ou de passages, le nombre d'usagers par trajet étant suffisant.

En avril, la commune de Vourles, loin de s'attendre à une réduction des passages, demandait même au département l'amélioration de la ligne 119, en proposant diverses modifications étudiées par un groupe de travail composé d'élus et d'usagers. Cette demande a reçu en juin, une réponse négative en raison du coût, mais il n'a jamais été annoncé une réduction de service.

Depuis début septembre, plusieurs réunions de travail ont eu lieu, certaines en lien avec les communes concernées sur notre secteur. Des rencontres avec le département et le SYTRAL ont été organisées avec les maires des communes de la CCVG. Le problème des transports est récurrent depuis de nombreuses années sur notre commune et les demandes d'amélioration sont toujours restées vaines. Pire, le service s'est détérioré en 2013, avec le nouveau schéma (allongement du temps de transport et suppression de lieux de passage).

Aujourd'hui, ce sont des périodes de trois heures, voire plus, sans passage de car ; ce qui entraîne des difficultés pour nos concitoyens : des collégiens ou lycéens qui errent en attendant le passage du car, des personnes qui ne peuvent se rendre à un rendez-vous médical, des étudiants ou travailleurs à Lyon sans transport pour rentrer le soir, des abonnements au réseau du Rhône qui deviennent inutiles, etc.

Il a été rappelé au département la nécessité d'apporter un réel service public de transport en commun. Comment réduire l'impact environnemental si aucun autre choix n'est donné que la voiture ? Comment espérer que les entreprises se développent si leurs employés ne peuvent rejoindre leur lieu de travail ? Comment concilier logements sociaux et absence de transports ?

suppression des services des cars du Rhône.

Concernant les transports scolaires, le département s'est engagé à assurer les transports scolaires (collèges et lycées) et à mettre en place rapidement les ajustements nécessaires. Concernant les lignes régulières, aucun budget supplémentaire ne sera attribué par le département. Si une commune souhaite mettre en place des services complémentaires, elle devra les financer elle-même.

À la question « Pourquoi Vourles n'adhère pas au réseau TCL ? », voici quelques éléments de réponse

Des financements supplémentaires importants seraient demandés à la commune et aux entreprises de 11 salariés et plus. Le versement transport (VT) représentant actuellement 0,5 % de la masse salariale passerait à 1,85 %. De plus, la commune devrait verser 20 euros/habitant. Ce qui représenterait environ 87 000 euros de dépenses supplémentaires pour la commune de Vourles et près de 62 000 euros pour une entreprise de 85 salariés.

La question d'un réel service supplémentaire se pose, au vu du constat fait dans certaines communes adhérentes au TCL, et des échanges que les élus peuvent avoir avec leurs homologues. D'après les derniers échanges avec le SYTRAL, le réseau TCL ne peut pas accueillir, actuellement, d'autres communes.

Diverses solutions ont été étudiées pour pallier la suppression des services de car en heures creuses. La Présidente du SYTRAL a donné un accord de principe, nous permettant la mise en place de navettes, aux heures creuses, lorsqu'il n'existe pas de cars du Rhône, jusqu'au terminus du C10 à Saint-Genis-Laval – Basses Barolles ; avec quelques restrictions quant à la pose et dépose le long du trajet.

La commission Transports examinera avant la fin octobre les propositions des transporteurs pour la mise en place de navettes. Le financement de ce service de transport aura un impact sur le budget de la commune et il ne pourra être mis en place que si le budget communal le permet. En effet, nous vous rappelons que le Maire et le conseil municipal se sont engagés à ne pas augmenter les impôts locaux. Si le conseil municipal décide la mise en place de ces navettes, la commission Transports devra alors déterminer les arrêts, les horaires et les modalités d'accès au service de navettes.

Accueil des nouveaux vourlois

Vendredi 9 septembre, de nombreux Vourlois étaient reçus en mairie par Monsieur le Maire, Serge Fages, et l'équipe municipale

À cette occasion, des informations leur ont été données sur notre village, les services offerts et les activités proposées par les associations vourloises. Ils ont également reçu une pochette avec les documents de la commune et ont pu échanger avec les élus et le président de l'Office de Tourisme de la Vallée du Garon, Monsieur Jacques Gouttebarge, autour d'un apéritif convivial

Commémoration du 11 novembre 1918

9h45
Formation du cortège
Parvis de la mairie

10h00
Dépôt de gerbe
Monument aux morts

10h30
Vin d'honneur
Salle du conseil en mairie

Marché aux fruits d'hiver

À partir du 2 novembre et jusqu'à la fin avril, tous les mercredis et samedis, de 15h à 16h.

Fête des Lumières

Jeudi 8 décembre de 18h à 20h

Animations, spectacles et stands artisanaux animeront le centre du village. La commission Comité des fêtes vous communiquera le programme complet sur vourles.fr

CCAS

1er repas-rencontre des seniors

Afin de renforcer la cohésion et les échanges entre les seniors et de passer un moment convivial autour d'un repas, le CCAS organise son 1er repas-rencontre.

Seniors, nous vous donnons rendez-vous le **jeudi 3 novembre à 12h, salles de séminaires de Maison Forte.** D'autres repas seront planifiés sur 2017. Participation de 12 euros par personne.

Informations et inscriptions en mairie ou au 04 78 05 12 05

Panier gourmand de Noël

Comme chaque fin d'année, les membres du Centre Communal d'Action Sociale organisent la distribution des paniers gourmands de Noël aux seniors de 75 ans, préalablement inscrits en mairie.

Une attention toujours très appréciée des aînés pour qui les colis apportent ainsi quelques douceurs en ces périodes de fêtes. C'est aussi l'occasion de mieux se connaître, d'échanger des idées et d'écouter des suggestions.

Ce moment convivial aura lieu autour d'un apéritif le **vendredi 16 décembre 2016 à 11 h, salle du conseil municipal en mairie.**

Le samedi 17 décembre en matinée, les élus du Conseil Municipal et les jeunes membres du Conseil Municipal des Enfants se transformeront en Pères Noël d'un jour pour apporter à domicile les paniers gourmands aux seniors qui n'auront pas eu la possibilité de se déplacer la veille en mairie.

Pour obtenir votre panier gourmand de Noël, il est impératif de vous inscrire en Mairie au plus tard le 22 octobre 2016.

Noël des seniors

Rendez-vous à l'Arbre de Noël le samedi 10 décembre à midi, à la Salle des Fêtes.

C'est un rendez-vous traditionnel très attendu par les aînés qui apprécient cette rencontre, dont le succès n'est plus à faire.

Un repas festif sera servi dans une ambiance musicale, puis un one-man show humoristique « Si… Si, il se soigne ! » emportera les convives dans des sketches, tous différents les uns des autres, dans lesquels sont joués des personnages qui se retrouvent dans des situations insolites, du stand up, quelques imitations, de l'impro, des contrepèteries, un zeste de poésie, vous au quotidien, des Carambars fruités à déguster et au final un show hilarant d'1 h 15.

Ce repas spectacle est gratuit pour les Vourlois âgés de 70 ans et plus, et pour les moins de 70 ans, une participation financière de 25 euros sera demandée.

Inscription en Mairie du 2 novembre au 3 décembre 2016

ADMR
la référence du service à la personne

Appel à bénévoles !

Présente depuis plus de 40 ans sur la commune, l'ADMR est la référence des services à la personne.

L'Association de Vourles, pour s'étoffer, a besoin d'agrandir le cercle de ses bénévoles. Pour se professionnaliser, elle recherche des personnes prêtes à partager leurs compétences pour assurer la gestion du personnel, exercer des missions d'encadrement, d'animation et de lien social. Les bénévoles sont soutenus par la fédération qui propose des stages, des formations et qui met son personnel à la disposition des associations.

Vous souhaitez offrir vos services auprès d'une équipe motivée, dans le partage et la convivialité ? Vous pouvez nous joindre au 04 72 31 10 56 ou nous rencontrer le matin dans nos locaux, rue de la Combe, de 8h à 11h30.

RAMI

Les temps parents/enfants

Au mois de juin 2016, les parents et enfants adhérents au RAMI ont pu profiter d'un atelier « yoga ludique » animé par Anyk Dubreuil-Besson.

FORMATION PROFESSIONNELLE
Cette année, les assistantes maternelles ont participé aux formations suivantes :
- « Éveil de l'enfant »
- « Accueil d'un enfant porteur de handicap »
- « Informatique »
- « Favoriser la bientraitance avec enfants »
- « Prendre soin de soi pour prendre soin des autres »
- « Construire son livret d'accueil »

FORMATIONS PRÉVUES EN 2017
« Apprentissage de la langue des signes »
« Analyse de la pratique »

FÊTE D'ÉTÉ JUILLET 2016
La fête d'été du RAMI a eu lieu à Vourles, le mardi 5 juillet 2016. La ferme de Tiligolo, ferme pédagogique, a réuni l'ensemble des assistantes maternelles et enfants au parc de Maison Forte à Vourles. Un atelier maquillage a ravi petits et grands.
Cette année, un photographe a tiré les portraits des enfants (sous autorisation parentale) et des assistantes maternelles. Les photos ont pu être achetées auprès du professionnel.

PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
Cette année, après échanges et réflexions dans le cadre du partenariat entre les PMI et le Relais, les puéricultrices de la PMI en charge de l'agrément des assistantes maternelles sont invitées lors de certains temps collectifs.
Ces temps sont réservés aux divers questionnements qui concernent le métier d'assistante maternelle : les responsabilités, les droits et devoirs et les préoccupations qui en découlent, parmi lesquelles les relations employeurs/assistante maternelle, les comportements de l'enfant ou encore le suivi de l'agrément.

ÉVEIL MOTEUR ET SPORTIF
À partir du mois d'octobre 2016, les enfants et assistantes maternelles pourront profiter d'une animation « Éveil moteur » avec un animateur spécialisé.
Du 3 au 14 octobre 2016, le RAMI a accueilli dans ses locaux les Joyeux Bouquins, dans le cadre de la Semaine Bleue. Ce projet est jumelé à celui de la Semaine du Goût durant laquelle les enfants ont pu réaliser des gâteaux aux saveurs vanillés (thème de cette édition), et ce en lien avec le multi-accueil Poisson Lune.
Au mois de janvier 2017, nous aurons le plaisir de faire intervenir une artiste auprès des professionnels « Petite enfance et enfants ». Ses ateliers seront consacrés à la création d'objets sensoriels à partir d'une histoire racontée aux tout-petits. ■

CME

Chaque année, les élus référents du CME organisent, avec l'aide des enseignants et des parents bénévoles, une journée sportive avec les deux écoles de la commune.

Pour la deuxième année consécutive, ce ne sont pas moins de 400 élèves qui se sont retrouvés au stade le 28 juin et ont couru au profit de l'association ELA sur le thème : « Mets tes baskets et bats la maladie ». Cette association soutient la recherche dans le domaine des leucodystrophies et organise différents événements au sein des écoles, collèges, lycées et entreprises.

Grâce à la générosité des parents, familles et amis des enfants, la somme de 3 895,23 euros a été remise à l'association. Pour mémoire, l'an dernier, 4 740 euros avaient été récoltés et envoyés à ELA ■

Ecole Girard Desargues

Les enfants ont repris le chemin de l'école. La rentrée s'est bien passée.

L'effectif de 115 élèves de maternelle, au jour de la rentrée, a conduit à la fermeture de la cinquième classe. Le directeur, Monsieur Yves Crocfer, bénéficie, cette année encore, d'une décharge totale.

4 CLASSES EN MATERNELLE

- PS/MS : 29 élèves - Mesdames Morales et Demure
  ATSEM : A. Varéa, remplaçante de V. Jozik
- PS/GS : 30 élèves - Madame Monnier
  ATSEM : S. Burais et S. Bernard
- MS/GS : 28 élèves - Mesdames Grimaldi et Chauffour
  ATSEM : J. Allemand
- MS/GS : 28 élèves - Madame Chevalier
  ATSEM : A. Gonzalez

9 CLASSES EN ÉLÉMENTAIRE

- CP : 26 élèves - Madame Pascal
- CP : 25 élèves - Madame Dumas
- CE1 : 23 élèves - Madame Fugnanesi
- CE1 : 22 élèves - Madame Mermet
- CE2 : 26 élèves - Madame Davignon
- CE2 : 26 élèves - Madame Masson
- CM1 : 28 élèves - Madame Pont
- CM1/CM2 : 24 élèves - Madame Jacquemot
- CM2 : 27 élèves - Madame Lainez)

Cette année, les élèves iront apprendre à nager au nouveau centre nautique de la CCVG, l'AquaGaron. Les élèves de Grande Section, CP, CE1 et CM2 sont concernés par cet apprentissage.

Plusieurs ateliers et rencontres avec les seniors ont été organisés dans le cadre de la Semaine Bleue qui s'est déroulée du 3 au 9 octobre 2016.

Vous pouvez retrouver diverses informations sur le site internet de l'école : **ecolegirarddesargues.free.fr**

Institution Louis Querbes

Dans l'esprit des nouveaux programmes, l'accent est mis cette année sur le lien école/collège.

Les professeurs de l'institution ont travaillé sur différents projets : théâtre, défi lecture, activités ludiques en anglais, découverte des labos en SVT, ou encore de logiciels de géométrie et le concours « Canopé Maths » à mener avec les élèves de CM1, CM2 et 6e.

Autre nouveauté : l'anglais de la MS au CM2 en partenariat avec l'association Lez'Arts School. Tout au long de l'année, nos élèves vont bénéficier de deux temps d'anglais dans la semaine : un sur le temps de classe et un sur le temps de midi, sous forme d'ateliers d'anglais, où seront proposées des activités ludiques. Les collégiens ne sont pas en reste avec la préparation à la certification du « KET » (Key English Test).

Nous poursuivons notre partenariat avec l'USMV qui propose des activités sportives à nos écoliers sur le temps de midi (foot, athlétisme, tennis, ping-pong, acrosport, etc.) et à nos collégiens la « Section Sportive Football ».

Pour finir l'année 2016 en beauté, l'équipe enseignante prépare avec les élèves de l'école un calendrier de l'Avent géant qui animera toute l'école le vendredi 9 décembre à 18h. Les collégiens vivront pleinement leur semaine culturelle avant les vacances de Toussaint.

Pour solliciter une inscription, vous pouvez dès à présent :

Nous contacter par téléphone au 04 78 05 22 06, pour demander un formulaire d'inscription qui vous sera envoyé ou télécharger la fiche d'inscription sur le site du collège www.collegelouisquerbes.fr

Merci de nous retourner la fiche renseignée dans les meilleurs délais avec les pièces demandées.

Nous prendrons ensuite l'initiative de vous contacter afin de convenir avec vous et votre enfant d'une rencontre avec Véronique Bertonneau ou Pascal Pugnet.

Matinée portes ouvertes de l'Institution Louis Querbes
Samedi 28 janvier 2017 de 9h à 12h

Poisson Lune

1 La découverte de l'école

Comme chaque année en juin, le multi-accueil Poisson Lune et l'école maternelle publique Girard Desargues ont organisé le projet « Découverte de l'école ». Les anciens enfants de Poisson Lune, scolarisés à Girard Desargues, sont revenus à la crèche rendre une petite visite aux « Papillons », le groupe des grands. Accompagnés de leur professeur des écoles et leur ATSEM, les enfants ont partagé des chansons, des jeux dans le jardin et la matinée s'est terminée par une petite collation.

Puis, dans un deuxième temps, les enfants de Poisson Lune ont été accueillis par Monsieur Crocfer, pour une visite de l'école maternelle, et par les professeurs des écoles, pour découvrir un temps de classe et de récréation.

Les enfants ont fait leur première rentrée à l'école avec leur sac à dos offert par Monsieur le Maire lors de la cérémonie de départ de Poisson Lune.

2 La fête d'été

Cette année, Thomas Carabistouille, conteur, accompagné de ses trois baudets, Chiffon, Berthold et Douroustagann, est venu faire une halte durant la fête d'été de Poisson Lune. Cette petite troupe itinérante a laissé dans la tête des enfants des histoires douces, un petit brin de folie et un air d'aventures.

3 La rentrée

Pour cette sixième rentrée, l'accueil des nouveaux enfants s'est fait en douceur dès fin août ; d'autres enfants emboîteront le pas au mois d'octobre. Les enfants doivent prendre leur temps pour se construire des nouveaux rituels et des repères sécurisants. Afin de les aider et les accompagner au mieux, les professionnels sont référents de l'enfant, ce qui adoucit la séparation

Sensibilisation à la
Sécurité routière
dans les écoles de la commune

Début juin, les policiers municipaux, Nadège Clément et Jean-Luc Bourdier, ont initié les grands de l'école maternelle Girard Desargues aux règles de sécurité des piétons. Qu'est-ce qu'un piéton ? Où se placer sur le trottoir ? Comment se comporter ? Les enfants ont beaucoup appris lors de cette après-midi d'information. Un « Diplôme du bon piéton » leur a été remis en fin de journée afin de valider leurs acquis.

En parallèle, Stéphanie Terrasse, gendarme à la Brigade Territoriale Autonome de Brignais, a rendu visite aux CM des écoles de la commune – Louis Querbes et Girard Desargues – pour féliciter celles et ceux qui avaient obtenu leur « Permis Piéton ». Cette initiative, appréciée par tous, s'inscrit dans un besoin d'informer et de sensibiliser les plus jeunes aux bons gestes afin que piétons et automobilistes puissent circuler en harmonie.

Saison culturelle

Retrouvez la programmation culturelle 2016/2017 sur vourles.fr rubrique « Publications »

LES AUTOMNALES 2016

Théâtre de Maison Forte

Programme théâtre

Vendredi 18 novembre à 20h30
« Le Dindon » de Feydeau par la compagnie Coulisses de Maison Forte

Samedi 19 novembre à 20h30
« Montserrat » de Roblès par la compagnie Coups de Théâtre (Oullins)

Programme Temps Jeunes

Samedi 19 novembre à 15h

Les groupes Jeunes de Coulisses de Maison Forte reçoivent trois autres groupes du département et limitrophes.

Tarifs : 9 | 7 | 5 euros / Pass (3 personnes dont jeunes) : 15 euros

Réservations :
04 78 56 83 37
06 18 69 24 44
coulisses.mforte@free.fr

CONCERT
SOIRÉE DE MUSIQUES IRLANDAISES

Samedi 26 novembre à 20h30

Théâtre de Maison Forte

1ère partie : Rokenstok
2e partie : Celtic Wind

Tarifs : 10 euros
Réservations : 06 73 35 58 33

SALON TONY TOLLET

du 29 novembre au 4 décembre
de 10h à 18h
Salles d'exposition de Maison Forte

En mémoire du peintre, l'association Tony Tollet organise des salons pour soutenir les artistes d'aujourd'hui qui partagent les valeurs immuables de la création et offre un espace à des artistes internationaux.

Le deuxième salon ouvrira ses portes le mardi 29 novembre à 14h et fermera le dimanche 4 décembre à 17h. Le vernissage de l'exposition se tiendra vendredi 2 décembre à partir de 18h30.

Renseignements :
contact@tonytollet.org
Entrée libre

CONCERT D'ORGUE : « ORGUE INSOLITE AUTOUR DES THÈMES DE L'AVENT ET DE NOËL »

Samedi 17 décembre à 20h30
Église Saint Bonnet

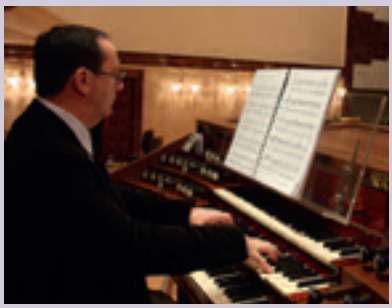

Le grand organiste français Hervé Desarbre proposera un récital d'orgue insolite autour des thèmes de l'Avent et de Noël.

Renseignements : Concert retransmis sur grand écran
Entrée libre

CONCERT : « CONCERT DE NOËL DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE »

Dimanche 18 décembre à 15h

Théâtre de Maison Forte

David et Bettina Prigent tournent en francophonie depuis une dizaine d'année avec le groupe Antydot. À l'heure où l'on navigue dans un univers musical éclectique, ils trouvent aussi leur force dans la diversité. Varier les styles, traduit l'envie de rejoindre un public large en ne s'ennuyant pas musicalement.

Renseignements : 06 98 82 93 04
info@eglisedevourles.org

Entrée libre

THÉÂTRE : « L'ODYSSÉE D'ULYSSE » COMÉDIE DE THAI-SON RICHARDIER D'APRÈS HOMÈRE

Vendredi 27 janvier à 20h30
Théâtre de Maison Forte

Mise en scène : Thai-Son Richardier

Compagnie : Chariot de Thespis / avec : Laurent Secco, Lysiane Clément, Isabelle Canosi, Nans Combe et Loïc Bonnet

Le mythe de l'Odyssée est rendu tout à fait accessible avec un choix d'écriture et de mise en scène qui se rapprochent des films parodiques, en utilisant les codes d'un théâtre furieux et rythmé, tout en se nourrissant complètement de l'histoire originelle.

Tarifs : 15 | 9 euros

Réservations : 06 37 13 37 18

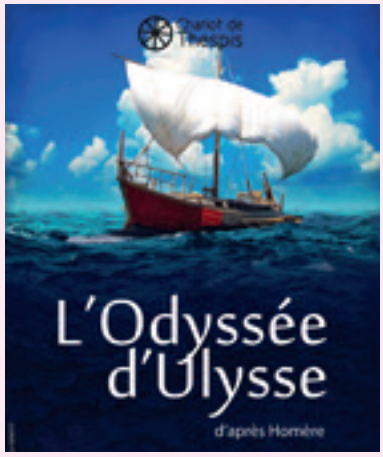

La Clé Musicale

L'école de musique est repartie pour une année avec quelques changements.

Delphine Gayot, prise par d'autres activités, laisse l'intégralité de la coordination à Jean-Luc Chambéry. Laetitia Vinson, professeur de flûte, nous quitte. Nous accueillons un nouveau professeur de piano et de flûte, Juliette Frank.

LES PROJETS DE L'ANNÉE

Le « big band », projet mené autour des instruments à vent, est proposé en formule cours + atelier. Il est l'objet d'un partenariat avec l'école de Brignais.

Création d'un ensemble de chant à plusieurs par Sarah Metais-Chastanier. Il s'adresse cette année principalement aux adultes.

Notez les dates des concerts de l'année :

Acoustic Version
Samedi 18 mars au théâtre de Maison Forte. Concert autour de la classe de chant.

Classic Version
Samedi 8 avril au théâtre de Maison Forte.

Electric Version
Samedi 20 mai à la salle des fêtes. Concert des ateliers de musiques actuelles.

Réseau SOL
Participation au Tremplin Zik Zak avec un atelier écriture/composition mené par Sarah.

CONTACTS :

Bureau :
Claire Lavier
Présidente : 04 78 05 08 35
Nathalie Desfrançais
Secrétariat et gestion : 04 26 63 83 06
Pascale Lotteau
Communication : 06 86 72 88 68

Coordinateur :
Jean-Luc Chambéry : 06 82 82 89 17

Site :
http://laclemusicale.wixsite.com/vourles

Blog : http://vourles.over-blog.com

Facebook : La Clé Musicale

A Proximité ! INFORMATIQUE - RESEAUX & VOIP
VIDEO-SURVEILLANCE - ALARMES CONNECTEES
AmiProTek
Informatique Réseaux
Vidéo-surveillance Alarmes Connectées
30 Rue du Vieux Port - 69540 IRIGNY
04.82.53.24.47 - info@ami-tech.fr

Groupe Jeunes

Coulisses de
Maison Forte

Cette saison, les rendez-vous spectacles seront nombreux.

Soirée contes

Coulisses propose des stages à thèmes variés, n'hésitez pas à vous renseigner et venez découvrir ces différentes approches.

Théâtre « Sophro »
2 périodes : du 3 novembre 2016 au 19 janvier 2017 et de 9 mars au 1er juin 2017 (les jeudis, de 19h à 21h)

Clown
Samedi 4 et dimanche 5 février 2017.

Théâtre « Émotions et sensations »
Les samedi 6 et dimanche 7 mai 2017

BIV Juin 2016

Après la tournée de notre création 2015 « Le Dindon » (1er prix du festival d'Onet-le-Château dans l'Aveyron), deux ultimes représentations auront lieu à Vourles, le vendredi 18 novembre, et à Saint-Étienne, le vendredi 9 décembre 2016.

Les représentations de « Fugueuses » (comédie de Pierre Palmade et Éric Duthuron, mise en scène de Sabine Roche, avec Monique Curat et Monique Lorrain), du jeudi 13 au dimanche 16 octobre, ont été appréciées du public venu nombreux. À revoir au cours de sa prochaine tournée.

Retrouvez le programme sur http://coulisses.mforte.free.fr

Groupe ados à Jonage

Groupe Ados

EN NOVEMBRE

LES AUTOMNALES

Vendredi 18 et samedi 19 novembre 2016

Au programme :

- « Le Dindon » de Feydeau, par la Troupe Coulisses de Maison Forte, vendredi 18 novembre à 20h30
- « Temps Jeunes », samedi 19 novembre à 15h. Spectacle des groupes jeunes invités. Marcy-L'étoile (69), Jonage (69), Oullins (69) et les jeunes de Coulisses de Maison Forte (Côté Courte, Côté Conte)
- « Montserrat » de Roblès, par la compagnie Coups de Théâtre (Oullins), samedi 19 novembre à 20h30
- Les participants du « Temps Jeunes » se rencontreront le matin autour de trois ateliers « Marionnettes », « Improvisation » et « Clown »
- Stage fédéral du département : samedi et dimanche

NOUVEL ÉVÈNEMENT À LA RENTRÉE 2017

Weekend spectacles jeunes publics à Vourles

« Il était une fois… » : samedi 15 et dimanche 16 janvier 2017, contes et marionnettes pour tous.

« Souvenirs », conte créé et conté par Monique Lorrain de Coulisses de Maison Forte et « Du vent dans les voiles », spectacle de marionnettes par la compagnie 2 Dym's, avec Émile Renaudier.

AUTRES DATES À RETENIR

« Othello », création 2017 de la troupe : du 29 mars au 2 avril 2017. Cette pièce de Shakespeare, mise en scène par Sabine Roche, met en jeux sept comédiens de la troupe.

Atelier écriture

Contact : Coulisses de Maison Forte
2, rue des Vallières - 69390 VOURLES
04 78 56 83 37 - 06 18 69 27 44
coulisses.mforte@free.fr

BIV Juin 2016

Christian Grau

les 30 ans !!!

Voilà 30 ans que l'entreprise Christian Grau est à votre service. Fort de cette longévité, Christian Grau vous propose tout type d'installation électrique, domotique, automatisation portes et portails, climatisation, chauffage, interphone, alarme...

Travaillant depuis 10 ans avec son employé Éric, il réalise des chantiers pour particuliers et professionnels, du simple remplacement d'appareillage, à la réalisation complète d'un magasin, d'une villa, d'une usine.

Grâce à son fournisseur ***YESSS DISTRIBUTION*** *à Pierre-Bénite, avec qui il entretient des relations privilégiées, il peut disposer de matériel multimarque dans des délais très courts.*

Avec ***HAGER*** *et son programme* ***COVIVA****, il peut réaliser une installation dite « connectée », contrôlable depuis un simple smartphone.*

Avec la compétence de ses amis artisans, il peut gérer l'ensemble de votre chantier

N'hésitez plus, si vous avez un projet quelconque, faites confiance à une entreprise performante et réputée depuis 30 ans

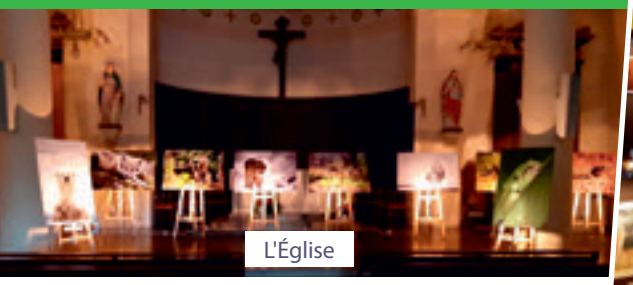
L'Église

Salle Polyvalente

Festival de la photographie
Nature & Animalière

Pour sa 2e édition, le festival de Vourles a été une vraie réussite, 3 000 visiteurs ont pu découvrir les sept sites d'exposition à travers le village et certains sont venus de bien loin.

Pour se donner une idée du parcours proposé par le festival, suivons pas à pas un visiteur : il entre d'abord à Maison Forte où il découvre les magnifiques photos de Fabien Dal Vecchio qui l'emmène dans les grands froids avec sa « Ballade autour du Cercle Polaire ». Dans la salle suivante, il change de température en découvrant la faune africaine du Masai Mara, exposée par Christine et Michel Denis-Huot, nos invités d'honneur.

En sortant dans la cours de Maison Forte, il peut rentrer directement dans le théâtre et suivre une des douze conférences proposées sur des sujets tous plus passionnants les uns que les autres.

Il suit ensuite les petits guépards accrochés à chaque lampadaire, qui le mènent jusqu'au parc de la mairie, et où il peut faire le tour des photos prêtées par le festival « Les silences du Ventoux ». Après un petit crochet par la mairie pour admirer les photos lauréates du concours photo, la promenade se poursuit, toujours en suivant les petits guépards, à travers le centre du village jusqu'à l'église, pour découvrir d'autres superbes photos d'animaux qui ont envahi joliment le chœur.

En ressortant de l'église, direction la salle des fêtes où notre festivalier peut s'informer ou acheter les dernières nouveautés en matériel photo, puis il finit son parcours par la salle polyvalente. Là, il découvre les œuvres de plus de 30 photographes dans une salle complétement transformée pour l'occasion.

Le festival, c'est un régal pour les yeux, un voyage à travers la planète, un rêve de photographe, des rencontres avec des passionnés et le tout dans notre village de Vourles. Et si notre visiteur a une petite faim, il peut grignoter aux pauses gourmandes du festival ou encore se régaler avec le menu du jour sous le barnum installé pour l'occasion.

Cette année, le festival a aussi accueilli, le jeudi et le vendredi, 14 classes de l'école Girard Desargues et de l'école et du collège Querbes. L'association le CPN le Colibri avait concocté à leur attention une animation scolaire qui démarrait de la salle des Lumières à Querbes, passait par le parc de la mairie, avant de se terminer à la salle polyvalente. Les enfants ont beaucoup aimé et certains ont entrainé leurs parents sur le festival pour le weekend.

Et partout, sur tous les sites et dans les rues, ce sont des bénévoles en noir ou blanc, avec leur petit foulard guépard (aux couleurs de notre affiche 2016), qui

Nicole, Patrice et Martine, bénévoles

renseignent, guident, tiennent la billetterie ou la restauration, toujours avec le sourire.

En dehors de la qualité des exposants et des expositions, ce sont ces quelques 110 bénévoles qui font aussi la vraie réussite du festival de Vourles. Le festival n'aurait pas lieu sans le travail considérable fourni par tous ces bénévoles en amont, pendant et après le festival. Et c'est aussi leur sourire, leur bonne humeur, leur convivialité et leur accueil réservé aux exposants et aux visiteurs qui font de ce festival une référence dans le petit monde des festivals photo.

D'ailleurs, nous recrutons déjà les bénévoles pour 2017, si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter sur festinaturevourles@gmail.com pour poser votre candidature et vivre une belle aventure humaine à travers le festival de Vourles

Adeline Fillot (vice-présidente du festival) et l'équipe du festival.

Tom, un bénévole, montre aux enfants comment mesurer un arbre avec deux bâtons

Forum des Associations

L'édition 2016 du Forum des Associations, qui s'est tenue à Maison Forte le samedi 3 septembre, de 9h à 13h, a rencontré un vif succès, aussi bien de la part des associations que du public venu nombreux les rencontrer.

Forum des Associations

L'occasion pour tous de s'inscrire aux activités variées proposées par les clubs associatifs culturels, sportifs, mais aussi sociaux de la commune.

Maison des Associations

La Maison des Associations a profité de ce temps fort pour ouvrir ses portes au public et ainsi communiquer autour de ses actions dont notamment la valorisation du tissu associatif et l'organisation de formations à destination des associations.

Enfin, le traditionnel buffet a rassemblé les différentes associations présentes, les élus ainsi que les italiens d'Arquà Polesine autour d'un repas partagé dans la cour de Maison Forte

Maison des Associations

La Maison des Associations de Vourles a proposé sa première formation de la rentrée, lundi 19 septembre à 19h30 en mairie.

Une quinzaine de membres d'associations s'est déplacée afin de suivre cette formation animée par l'organisme Prosport69 sur les recherches de financements associatifs. La rencontre s'est conclue sur un temps convivial durant lequel associations et intervenants ont pu échanger sur les besoins de chacun et ainsi mettre en place de futures formations pour l'année 2017.

PROCHAINE FORMATION MDA :

« Gestion des déchets – dans le cadre des manifestations organisées par les associations », en partenariat avec le SITOM Sud-Rhône : **Mercredi 16 novembre 2016 à 19h30,** salle du conseil en mairie

Les Jardins Vourlois

Nouvelle association sur Vourles, Les Jardins Vourlois propose à ses adhérents de créer des jardins collectifs de type bio qui se fondent sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage entre les générations et les cultures.

Produire ensemble légumes, fleurs, fruits, aromates, plantes médicinales de saison ; telle est la volonté des Jardins Vourlois. À travers cette action, elle souhaite créer des liens entre les familles adhérentes, entre les générations, pour ainsi apprendre des techniques de jardinage et potagères reproductibles sur les terrasses, les balcons et les jardins particuliers. Elle souhaite également proposer des moments de convivialité autour de repas partagés, de soirée, de barbecues, de jardinage, de récoltes et de composition des paniers redistribués aux adhérents à prix intéressants. À terme, l'association envisage d'avoir des liens particuliers avec les écoles, les EHPAD, les temps périscolaires, des stages de formation, etc.

Comment fonctionne cette association ?

Toute famille peut devenir adhérente pour la somme de 25 euros pour la saison 2016/2017. Le système de décisions se veut sociocratique avec les adhérents selon un mode auto-organisé et de prise de décision distribuée, telle est la volonté du Président Ernest Franco. Le prix des paniers n'est pas encore fixé, il sera décidé en fonction de la production de la première année.

Comment adhérer et participer à cette aventure ?

Il vous suffit de demander votre bulletin d'adhésion familiale par mail à contact@lesjardinsvourlois.org ou au 07 78 54 09 43

Les créateurs de ce beau projet

Catherine Chevillat, Fabien Cornut, Ernest Franco, Bénédicte Jouve, Agnès le Gac et Véronique Prot

Bénédicte JOUVE, Catherine CHEVILLAT et Ernest FRANCO lors du Forum des Associations

Association du Personnel Communal Vourlois

Prochaines manifestations

BOURSE AUX JOUETS

Dimanche 20 novembre
de 8h à 17h, salle Jean de Pascal
Réservations et renseignements :
06 65 18 56 87 – apcv@vourles.fr

FÊTE DES LUMIÈRES

Jeudi 8 décembre à partir de 18h, centre-village

Joyeux Bouquins

Après un été bien calme où les activités du mardi se sont déroulées avec un effectif plus réduit, le Forum des Associations début septembre a permis d'inscrire trois nouveaux adhérents. Nous sommes bien sûr prêts à accueillir d'autres personnes.

Prochaines manifestations :

- Repas des joueurs le **mardi 22 novembre**
- Repas de fin d'année le **mardi 6 décembre**
- Assemblée générale le **samedi 14 janvier 2017**

CRÉATION ET ENTRETIEN DE JARDINS
Jean - Marc MILLIAT
Etude • Conseil Réalisation.
Maçonnerie Décorative
Terrasse • Dallage • Pavage.
Muret • Rocaille.
Terrassement et Voies d'accès.
Plantation • Gazon.
Taille • Tonte
71, chemin des Balmes - 69390 VOURLES
Tél. 04 78 05 58 27

FNACA

Samedi 4 juin, les membres de la FNACA ont profité d'une journée champêtre très sympathique à Maison Forte. Le week-end suivant, une vingtaine d'adhérents se sont plongés dans les entrailles de la Terre pour découvrir la Caverne du Pont d'Arc en Ardèche et admirer les dessins que nos ancêtres nous ont laissés.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

10 novembre 2016 : Assemblée Générale du Comité de Vourles

7 janvier 2017 : Tirage des rois

11 février 2017 : Concours de belote coinchée, salle des fêtes (ouvert à tous)

La Palette vourloise

Les cours de peinture ont repris à la Palette Vourloise !

Nos deux professeurs, Fanny Ferry Bailly et Anne Michaud, artistes confirmées, mettent leur talent au service de notre apprentissage.

Cette année, des sorties seront organisées : visites de musées, expos, etc. Si vous souhaitez venir partager ces moments de convivialité et « donner la parole à vos mains », des places sont encore disponibles.

Les cours se déroulent à Maison Forte les lundis, mardis et jeudis, selon un horaire prédéfini. Si vous n'êtes pas disponible en semaine, les vendredis et samedis sont consacrés aux stages d'une journée complète ■

Contact : Louise Lombard : louise.lombard@free.fr
Sylvie Frey : srfrey.sf@gmail.com

Club Œnologie Vourlois

club oenologie vourlois

Pour la 6e année consécutive, le Club Œnologie Vourlois vous propose des séances de dégustation de vin à Vourles animées par un sommelier où sont étudiés, de façon conviviale, les grands vignobles de France et la base de la dégustation et de l'œnologie.
Le groupe est déjà presque complet, mais nous pouvons ouvrir un 2e groupe si le nombre d'inscrits le permet. Tous les thèmes et toutes les dates sont disponibles sur notre site web : www.club-oenologie.com. Inscrivez-vous vite ! ■

Contact : 06 80 45 01 36

Fête des Sports

Soirée conviviale

Comité de Jumelage

Début juin, une délégation beaucoup plus importante que l'an dernier s'est rendue à la fête d'Arquà Polesine. À leur tour, les italiens se sont déplacés à Vourles le week-end du 3 et 4 septembre afin de participer à la Fête des Sports 2016.

Accueillis par les membres du Comité de Jumelage, de la municipalité (dont l'OMSV) et de l'USMV le vendredi soir, ils ont pu apprécier les charmes du Vieux Lyon le samedi matin pendant que certains membres du Comité de Jumelage tenaient le stand au Forum des Associations. L'après-midi, une rencontre amicale de calcio (football en italien) s'est déroulée au stade municipal.

La participation très impliquée des jeunes Italiens dans la Fête des Sports a été appréciée par tous. Nous avons même craint un moment que le trophée ne traverse la frontière !

Après la soirée très conviviale du dimanche, le moment des « au revoir » laisse augurer aussi bien de la part des jeunes que des adultes une suite prometteuse pour le jumelage.

7 CHEMINS VOURLES
UNION DES COMMERCANTS

L'Union des Commerçants de Vourles et des 7 Chemins a organisé, du 26 septembre au 8 octobre 2016, la 2e édition de sa Quinzaine Commerciale qui a remporté un vif succès.

En plus de promotions spéciales sur cette période, les 19 commerces partenaires ont organisé un grand jeu sans obligation d'achat. À la clef cette année, trois bons d'achat de 30 euros à gagner par commerce, soit un total de 1 750 euros.

Le principe du double tamponnage a pour objectif de faire découvrir l'ensemble des commerces qui se trouvent dans le village mais également aux 7 Chemins.

Un tirage au sort des 57 gagnants a eu lieu le dimanche 9 octobre à 12h30, sur le parvis de la mairie, dans le cadre de la Fête des Vourlois. La liste des gagnants est affichée chez tous les commerces affiliés à l'Union Commerciale et en mairie.

À noter que le 8 décembre, l'Union participera à l'animation du village et vous proposera, fin mars - début avril 2017, le premier Trocasport, bourse aux sports.

Retrouvez toutes les informations sur la page Facebook dédiée UC Vourles.

Fête des sports 2016

Après une première édition très réussie en 2015, le Beach Club de la Fête des Sports nous est revenu le dimanche 6 septembre, lendemain du Forum des Associations.

Comme l'an dernier, la Fête des Sports a eu comme thème « La Plage » et a eu lieu au complexe sportif. Cette journée était ouverte à tous, grands comme petits, sportifs affûtés comme amateurs en dilettante.

PARTICIPATION RECORD

Comme à l'accoutumée, jeunes et moins jeunes, de la plus jeune de 3 ans au plus expérimenté de 72 ans, ont eu l'occasion de concourir dans deux tournois distincts : « Winner », pour les sportives et sportifs les plus aguerris, et « Cool », pour ceux qui préféraient passer une journée ludique et décontractée.

Vingt-et-une équipes, rassemblant plus de 140 participants, ont ainsi eu l'occasion de pratiquer 11 activités sportives différentes durant cette nouvelle édition. Après le traditionnel apéritif offert à tous, chacun a pu, au moment du repas de midi, se délecter d'un succulent jambon cuit sur place à la broche. Ce sont alors plus de 175 convives qui ont pu se retrouver sous la précieuse ombre des barnums.

Cette participation active et joyeuse record a pleinement récompensé les efforts de préparation et d'organisation des 40 bénévoles issus de toutes les associations sportives vourloises sollicitées pour l'occasion.

ACTIVITÉS SPORTIVES À DÉCOUVRIR

Beach-volley, beach soccer, badminton, street basket, tennis mousse, randonnée, pétanque et aïkido étaient au programme de cette belle journée baignée par le soleil.

Cependant, fidèle à sa tradition d'innovations, cette 7e édition de la Fête des Sports a été l'occasion de nouveautés supplémentaires. Pour la première fois, une démonstration de qi gong, gymnastique traditionnelle chinoise, science de la respiration fondée sur la connaissance et la maîtrise de l'énergie vitale, et qui associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration, a été proposée à tous les participants. Cette activité, dispensée par le club Hatha-Yoga est disponible depuis cette année à Vourles.

Atelier Qi Gong

Autre innovation, un atelier zumba a également été mis en place afin que chacun puisse laisser échapper son énergie et maîtriser ses mouvements dans une chorégraphie endiablée, sous le dynamique commandement de Cécile, professeure de l'Association Vourloise des Familles.

Atelier Zumba

Zumba boys

Dillettantissimo

Délégations

FESTIVITÉS FRANCO-ITALIENNES

Enfin, cette année, le Comité de Jumelage franco-italien s'est joint aux associations sportives vourloises, pour créer la première Fête des Sports Internationale de Vourles.

Des équipes de notre ville jumelle d'Arquà Polesine se sont ainsi jointes à nous pour tenter d'emmener dans la bonne humeur le trophée en Italie. Afin de les préparer dignement à cette sympathique manifestation, une soirée, elle aussi festive, avait été organisée la veille à la salle des sports. Ce fût l'occasion de mêler matchs amicaux, musique endiablée et burgers.

C'est à 17h que se sont achevées les épreuves sportives débutées en début de matinée. Avant de procéder au traditionnel classement et à la remise des prix, coupes et médailles, un flash mob de zumba, orchestré par Cécile, a permis de regrouper les 140 participants.

La dynamique équipe des « Zumba Boys » a ainsi remporté, pour la seconde année consécutive, le trophée tant convoité de champion de l'année dans la catégorie « Winner », tandis que la sympathique troupe des « Dillettantissimo» enlevait la coupe « Cool » au terme d'une compétition totalement débridée.

Merci encore à tous les participants, les associations sportives, les services techniques de la mairie ainsi que tous les bénévoles pour avoir contribué à la pleine réussite de cette 7e édition de la Fête des Sports. Rendez-vous l'année prochaine dans la joie et la bonne humeur sportive.

Flash Mob

Treille Vourloise

La saison bouliste 2016/2017 est lancée avec la reprise des entraînements les mardis et jeudis. Notre effectif licencié a augmenté (16 à 19) ; les adhérents seront toujours aux environs de 40.

Le Challenge Poezevara Nettoyage de 16 doublettes a commencé le samedi 27 août par la phase éliminatoire qualifiant 4 doublettes pour la demi-finale et la finale qui ont eu lieu le samedi 1er septembre. À noter la victoire de la doublette Foriel/Tabeillon sur la doublette vourloise Riboud/Kharfi sur un score de 13 à 8.

Le Président a remercié Guy Poezevara, sponsor de cette compétition, et tous les participants du concours, sans oublier les personnes qui ont participé au bon déroulement de ce challenge. La compétition a laissé place à la remise des récompenses, puis à un verre de l'amitié.

Le but d'honneur 2016, qui a ressemblé 24 participants, a qualifié huit équipes pour la phase finale le samedi 1er octobre. La Treille Vourloise participera aux compétitions des clubs voisins.

Notre Assemblée générale aura lieu le **vendredi 9 décembre à 19h dans nos locaux de Maison forte.**

Horaires d'ouverture :
- Lundi : 15h-19h
- Mardi : 14h-19h
- Jeudi (toutes les deux semaines) : 14h-15h
- Vendredi : 15h-19h
- Dimanche : 10h-12h

Contact : Jean-Louis Bressieux : 06 19 60 52 56

USMV

La saison 2015/2016 s'est conclue sur un bilan assez positif pour nos équipes jeunes avec notamment le doublé historique Coupe du Rhône/Championnat Excellence pour nos U19 (et donc une montée en Ligue). Les U17-1 et 2 ratent quant à eux la montée de très peu et les U15-1 se maintiennent en promotion de Ligue.

À noter également la première place de notre équipe féminine au plus haut niveau départemental, et le troisième titre consécutif pour nos vétérans.

Au rayon des déceptions, on notera la descente de l'équipe fanion en PHR après quatre années consécutives passées en Honneur Régional, et les descentes au niveau inférieur des U15-2 et 3.

Les seniors ont par contre très bien débuté la saison avec une victoire écrasante 7 à 0 face à Grézieu-le-Marché pour leur entrée en lice au deuxième tour de la Coupe de France. Espérons un beau parcours dans cette compétition qui a toujours bien réussi à l'USMV les années précédentes.

Avec le beau parcours de l'équipe de France au championnat d'Europe, nous constatons en ce début de saison un engouement pour le foot animation avec des inscriptions qui se multiplient dans les catégories jeunes pour lesquelles nous atteignons pratiquement les 90 licenciés par catégorie. Cela traduit la qualité de l'organisation et de l'encadrement sportif du club qui expliquent en grande partie son attractivité.

Le plateau U15 de début de saison a eu lieu le samedi 3 septembre sous un temps ensoleillé au complexe sportif de Vourles réunissant de très belles équipes comme l'Olympique Lyonnais, les Minguettes, DFCO Dijon, Saint-Priest, Valence, Ain Sud Foot, Eybens entre autres, et c'est l'AS Saint-Priest qui a remporté le trophée devant l'Olympique Lyonnais.

Ce weekend-là avait lieu également la Fête des Sports à Vourles, avec un match amical organisé avec nos amis italiens d'Arquà Polesine. Un moment de convivialité et de partage comme le club les aime puisque si l'USMV menait 3 à 1 à la mi-temps, les deux équipes se sont mélangées pour la seconde. Nos hôtes ont été hébergés durant tout le week-end dans différentes familles de licenciés que l'USMV souhaite remercier pour leur engagement.

Pour conclure, une nouvelle organisation du bureau de l'association a été validée par le conseil d'administration : Sophie Marchetti et Nicolas Thollet prennent respectivement les places d'Olivier Savet et de Didier Cinquin au comité directeur.

Dates à retenir pour les matchs de l'équipe Senior 1 à domicile (stade de Millery à 15h) :

Dimanche 13 novembre :
USMV – Feyzin CBE

Dimanche 27 novembre :
USMV – Échirolles FC 2

Dimanche 11 décembre :
USMV – Pont-de-Chéruy SO

Prochaines manifestations :

- **Dimanche 6 novembre :** Matinée moules/frites, Complexe sportif de Millery
- **Samedi 26 novembre :** Loto, Salle polyvalente de Vourles
- **Samedi 17 décembre :** Matinée huîtres, Salle des fêtes de Millery
- **Dimanche 18 décembre :** Matinée huîtres, Place de la Résistance de Vourles
- **Mercredi 21 décembre :** Arbre de Noël, Salle polyvalente de Vourles
- **Dimanche 8 janvier 2017 :** Vide-greniers/boudin, Salle polyvalente de Vourles
- **Samedi 14 janvier 2017 :** Tournoi de foot U11, Salle polyvalente de Vourles
- **Dimanche 15 janvier 2017 :** Tournoi de foot U9, Salle polyvalente de Vourles
- **Dimanche 22 janvier 2017 :** Tournoi de foot U13, Salle polyvalente de Vourles

Sud Lyonnais Basket

Un début de saison plus fort que l'an dernier, c'est ce qui ressort des différents Forums des Associations auxquels a participé le Sud Lyonnais Basket dans les différentes communes de notre territoire: Vourles, Charly, Millery, et Brignais.

De nombreux contacts ont été noués avec de jeunes basketteurs qui, après quelques séances d'essai, ont intégré l'école de Mini Basket du SLB, « Les Dragons ». Preuve du dynamisme et de la qualité de notre encadrement de ces jeunes pousses récompensés par le label départemental école de Mini Basket.

De nouveaux licenciés chez les petits et aussi chez les ados qui nous permettent d'engager quatre équipes au niveau Régional (U13, U15, U17 et U20), ce qui nous classe parmi les cinq clubs du département à avoir ce niveau de performance et d'encadrement. Ces équipes de Région sont aussi doublées en Département pour permettre la meilleure intégration possible des nouveaux arrivants et d'envisager leur évolution vers des niveaux plus relevés.

Chez les seniors, une très belle performance de notre équipe phare masculine qui s'est hissée sans mal en Région 2, talonnée de près par notre équipe 2 masculine qui est au plus haut niveau départemental, formant ainsi un réservoir extraordinaire de notre élite.

Nos filles ne sont pas en reste avec des équipes jeunes dans presque toutes les catégories d'âge: deux équipes seniors, et ce sont en tout 23 équipes ados et adultes engagées cette année, un record!

Mais la vie du Sud Lyonnais ne s'arrête pas qu'au sport car le club organise ou participe à des événements locaux. C'est ainsi que le basket a été en pointe lors de la Fête des Sports de Vourles les 3 et 4 septembre dernier, ce qui a permis à nos basketteurs de pratiquer du handball, du volley et de jouer à la pétanque contre les italiens d'Arquà Polesine et les sportifs vourlois. De grands moments de rire et de partage, surtout avec les boulistes dans un échange intergénérationnel inédit. Notre club a aussi organisé le 18 septembre sa traditionnelle brocante d'automne à la salle Jean de Pascal et organisera en janvier son loto annuel et en juin 2017 la brocante d'été.

Restez informés sur les actualités du SLB avec notre tout nouveau site www.sudlyonnaisbasket.fr et likez notre page Facebook « Sud Lyonnais Basket – SLB » pour avoir les news en temps réel.

Tennis Club

Une nouvelle saison tennistique démarre et c'est le moment pour nous de faire le bilan de la saison 2015/2016 et de vous en donner les résultats sportifs.

Tout d'abord, nos jeunes de l'école de tennis se sont rencontrés fin juin, lors des journées « Format vert et orange ». Nous avons pu constater qu'ils prenaient plaisir à jouer ensemble. Les parents venus nombreux ont été enthousiastes et ravis. Deux équipes jeunes (11/14 ans) ont aussi participé aux rencontres par équipe.

Ne manquant pas de talents chez les seniors hommes, nous avons pu engager deux équipes, dont l'une a réalisé de bons résultats. Notre équipe féminine « 4e Série » s'est qualifiée pour la finale départementale et s'est, hélas, inclinée 4 à 2.

Reste notre équipe masculine « + de 60 ans » qui participera à la finale nationale en coupe CAREN. Cette dernière se déroulera prochainement à Arcachon et, peut-être que nos jeunes retraités vourlois feront la « Une » du journal Sud-Ouest en attendant de faire la « Une » du Vourles Info.

Les inscriptions ne sont pas terminées, alors, si la petite balle jaune vous fait envie, venez nous rejoindre, des permanences ont lieu au club house les samedis, de 10h à 12h.

Contact :
- Françoise Estève (Présidente) : francesteve@orange.fr
- Grégoire Perrin (Moniteur diplômé d'État) : 06 89 12 60 10 – pifpafpoum69@hotmail.fr

Association l'Etude et la Pratique

BULLES DE TENDRESSE

Ateliers de yoga ludique en duo adultes-enfants proposés par l'association.
- 6 à 10 ateliers d'ici juin 2017, les samedis matin, de 9h30 à 11h
- 2 ateliers par catégories d'âges avec un adulte (parent, grand-parent, oncle, marraine, etc.) et un enfant

Contact : anykyog@gmail.com

COURS DE QI GONG

Les lundis, de 10h à 11h et de 11h à 12h, orienté gym taoïste (salle des fêtes), et les mercredis, de 18h15 à 19h15 (Maison Forte).

Contact : Géraldine Lepesant (assure aussi la méditation) : 06 62 78 77 14

COURS DE YOGA

Les lundis, de 9h15 à 10h45 (salle du balcon de Maison Forte).

Contact : Olympia Le Bourvelec (nouvelle enseignante) : 06 64 88 36 48

Pour tous les autres cours et ateliers (yoga, do-in, méditation, yoga enfants, etc.), renseignements sur le site de la mairie : www.vourles.fr, rubrique associations sportives / l'Étude et la Pratique

Tarifs : entre 110 et 175 euros l'année et une adhésion individuelle à l'association de 10 euros

Autres contacts :
- **Bruno Boucher (do-in et méditation) : 06 50 44 01 62**
- **Anyk Dubreuil-Besson (yoga adultes/enfants et méditation) : 06 47 19 37 74**

Équipe Espaces Verts : de gauche à droite : Philippe Mancini (responsable), Philippe Curtis, Jean-Frédéric Issartial, Éric Mure, Christian Sese, Jérôme Serindat, Edouard Bonnefoy

Zoom sur les services techniques

Les services techniques de la mairie sont en charge d'améliorer le cadre de vie des habitants de la commune.

Ils interviennent sur l'entretien des voiries, des espaces verts, du mobilier urbain, de l'éclairage public, mais aussi la maintenance et l'entretien de tous les bâtiments communaux, des écoles sans oublier les équipements sportifs.

Les services techniques interviennent également lors des manifestations diverses organisées par la municipalité : Fête des Vourlois, Fête de la Musique, Fête des Lumières, expositions, etc., et sont un soutien majeur dans la mise en place de la logistique événementielle pour la mairie et les associations. Sans oublier qu'ils sont prêts à intervenir de jour comme de nuit suite à des intempéries. Ils assurent la sécurité des voies publiques lors des chutes de neige, chutes d'arbres ou encore inondations.

Équipe Entretien : de gauche à droite : Fabrice Bazille (responsable), Cathy Goillot, Pascale Tachon, Monika Lamour, Émilie Forest (Marcelle Bressieux absente)

État civil

NAISSANCES :

REALE Timéo né le 2 mai 2016
ESCAT Soline née le 7 mai 2016
BENIER Jules né le 18 mai 2016
BENIER Antoine né le 18 mai 2016
GRAU Ethan né le 20 mai 2016
NALAGA Alexyss né le 28 mai 2016
JACQUOT Agathe née le 31 mai 2016
SIEKANIEC Timothé né le 7 juin 2016
LETTIERI Mattéo né le 12 juin 2016
LEFRANC PLÉ Raphaël né le 2 juillet 2016
CHARDERON DREYFUS Gabriel né le 12 juillet 2016
BERNIER Maksim né le 26 juillet 2016
PAYS TARDY Arthur né le 27 juillet 2016
CHEUCLE Tristan né le 4 août 2016
ZERD Ahmed né le 5 août 2016
GELIN Léo né le 8 août 2016
NAVARRO Eliott né le 10 août 2016
SALETTE Lou née le 10 août 2016
VERGNOL DEVIF Alix née le 27 août 2016
SEBTI Imran né le 27 août 2016
MORAT Charlotte née le 10 septembre 2016
REYNIER Dan né le 14 septembre 2016

MARIAGES

Pierre-Vincent CHEVALLIER et Sandra LANAYRIE
mariés le 4 juin 2016
David SANTONI et Sophie MARTIN
mariés le 4 juin 2016
Philippe NICOUD et Vanessa GIRARDET
mariés le 25 juin 2016
Yves BARTHELEMY et Farida DJEMILI
mariés le 2 juillet 2016
Thibault BOURRAT et Audrey CIARIMBOLI
mariés le 2 juillet 2016
Sébastien LAGRANGE et Sandrine TARDIEU
mariés le 9 juillet 2016
Florian LAVOREL et Yurie HIRAGA
mariés le 16 juillet 2016
Anthony MARTIN et Audrey BRU
mariés le 6 août 2016
Aurélien OGIER et Audrey GALLET
mariés le 3 septembre 2016
Xavier WATTIEZ et Adeline NAVARRO
mariés le 24 septembre 2016

DÉCÈS :

Robert THIOLLIER
décédé le 10 juin 2016
Gérard HUTREL décédé le 13 juin 2016
André DAMET décédé le 19 juin 2016
Yvonne LAPIERRE veuve BOISSIER
décédée le 4 juillet 2016
Maurice CESSIEQ
décédé le 8 septembre 2016
Louis BIARD
décédé le 24 septembre 2016

Déjections canines

Nos amis les chiens ne peuvent pas le faire seuls, alors, pour éviter les mauvaises surprises pour nos semelles et celles de nos enfants, soyons citoyens et ramassons leurs déjections!

Des sacs de ramassage des déjections sont disponibles à plusieurs endroits de la commune :

- 3 dévidoirs au niveau du parc de la mairie
- 2 dévidoirs au niveau de la place de la Résistance
- 1 dévidoir au niveau de la salle omnisports

Pour note, l'abandon de déjections sur la voie publique est considéré comme une infraction par le code pénal (article R632-1), pouvant être sanctionnée par une contravention de 2e classe (35 euros, puis 75 euros en cas de non-paiement, d'après le décret n° 2007-1388 du 26 septembre 2007).

Rappel des règles de stationnement
sur la commune

ZONE BLEUE

Pensez à apposer vos disques bleus réglementaires et à respecter les règles du stationnement limité à une heure et trente minutes entre 9h et 12h et entre 14h et 19h, du lundi 9h au samedi 19h, sauf dimanche, jours fériés et mois d'août.

- Parking église (place de la Résistance)
- Parking Querbes (à côté du collège, rue Jean-Marie Chevalier)
- Parking centre (derrière la mairie)
- Parking Duclaux (place Duclaux et rue Louis Vernay)

DÉPOSE-MINUTE ÉCOLE

Deux places dépose-minute ont été créées devant l'école publique primaire Girard Desargues. Une zone de dépose-minute est une zone où les parents s'arrêtent le temps strictement nécessaire pour déposer ou embarquer leurs enfants en voiture. Ils doivent rester au volant de leur véhicule. Veillez à respecter ces dispositions afin d'assurer une fluidité de la circulation lors des entrées et sorties d'école.

Permis de construire

Régis et Florence GARRIGOS
> Construction d'une maison individuelle et d'une piscine
(Chemin de Champemin)

Virginie et Pierre VILET
> Construction d'une maison individuelle
(Chemin de Champemin)

Association scolaire Querbes
> Travaux d'extension sur construction existante
(Rue Louis Querbes)

Joseph BONNARD
> Construction d'une maison individuelle
(Rue des Couttraches)

David BLONDEL
> Construction d'une maison individuelle
(13 impasse de Montbel)

Nelly GRAVIER
> Construction d'une maison individuelle
(Chemin de Bel Air)

Mairie de Vourles, représentée par le Maire Serge FAGES
> Extension du groupe Scolaire Girard Desargues avec la création de trois classes supplémentaires et agrandissement de la partie restauration
(28 rue de Bertrange Imeldange)

Jean-François LESPINE
> Construction de deux logements dans une maison
(15 rue Jean-Marie Chevalier)

SCI Vourles Couttraches
> Opération de logements comprenant un immeuble collectif en R+2 (23 logements dont 9 en social) et 12 maisons individuelles en R+1 (dont 4 en social)
(Rue des Couttraches)

SAS Plattes 4
> Construction d'un bâtiment d'activités et de bureaux
(Plattes 4)

Engagement citoyen

La caserne de Vourles-Brignais recrute des Sapeurs-pompiers volontaires.
Pourquoi pas vous ?

Saviez-vous qu'en France, 80 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires? C'est-à-dire que ce sont des hommes et des femmes qui ont fait le choix de consacrer une partie de leur temps au service de leurs concitoyens, en parallèle de leur activité professionnelle, de leurs études, de leur vie familiale. Ils représentent un maillon essentiel du dispositif de secours en France. Face à la nécessité de renouveler ses effectifs, des sessions de recrutement sont organisées régulièrement au sein des centres d'intervention. Et si vous franchissiez le pas?

RECRUTEMENT

Située le long de la Départementale 114, la caserne de Vourles-Brignais recherche des personnes de 16 à 55 ans souhaitant s'investir dans une mission de service public afin de renforcer son équipe de 62 sapeurs-pompiers volontaires. Principales conditions : être apte d'un point de vue médical et habiter ou travailler à moins de 10 minutes de la caserne. « C'est surtout en journée que nous rencontrons des difficultés pour trouver des volontaires disponibles », précise le Capitaine Raymond Barcel. Le centre de secours espère ainsi développer les conventions avec les employeurs. Librement négociée, elle permet d'organiser volontariat et activité professionnelle en fixant les disponibilités du salarié.

DISPONIBILITÉ

En pratique, le sapeur-pompier volontaire donne librement le temps qu'il a choisi grâce à un outil informatique performant. « Chacun peut désormais gérer en temps réel la programmation de sa disponibilité grâce à une application développée pour smartphone et PC. Cet outil facilite considérablement l'organisation des astreintes et des gardes », apprécie le Capitaine Barcel.

MISSIONS

En 2015, 850 départs d'engins ont été enregistrés sur la caserne de Vourles-Brignais, essentiellement sur le secteur et les communes limitrophes (Charly, Saint-Genis-Laval, etc.). Les trois-quarts des interventions correspondent à des secours à la personne et moins de 10 % concernent des incendies (poubelles, voitures, etc.). Pour être opérationnel, la jeune recrue doit suivre, dans un délai de trois ans maximum, une formation adaptée, intégralement prise en charge par le Service Départemental-Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS) du Rhône. « Mais généralement, les premières missions sur le terrain arrivent beaucoup plus tôt » précise le Capitaine.

Contact : 06 76 78 13 13
Capitaine Raymond Barcel :
raymond.barcel@sdmis.fr

À L'ÉCOLE DES POMPIERS

Créée en 2008, la section des jeunes sapeurs-pompiers de la vallée du Garon regroupe les centres d'intervention de Charly-Vernaison, Vourles-Brignais et Chaponost. Le recrutement a lieu une fois par an autour du mois de mai. Cette année, la section compte 30 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de 11 à 16 ans.

La formation se déroule tout au long de l'année scolaire, à raison de deux séances par semaine, et répartie sur 4 ans. Elle est encadrée par une équipe pédagogique de 18 moniteurs et aides moniteurs, pompiers volontaires, militaires, en charge d'enseigner l'intégralité des cours dispensés par le brevet national JSP et de conditionner physiquement les jeunes pour l'activité de sapeurs-pompiers.

plus d'infos :
www.jsp-vallee-du-garon.fr
article tiré du Brignais Mag numéro 113

Permanences en mairie

NOUVEAU : POINT ÉCOUTE ET PRÉVENTION

La mairie met en place des permanences gratuites et sans rendez-vous avec une conseillère en relation conjugale et familiale.

Vous avez une question portant sur :

- **votre relation de couple et/ou intrafamiliale,**
- **la prévention et l'éducation de la vie affective des jeunes,**
- **mais aussi des questions sur les violences conjugales, le suicide, l'isolement ou encore l'arrivée d'un enfant.**

PROCHAINES PERMANENCES :
- samedi 26 novembre 2016
- samedi 10 décembre 2016
- samedi 14 janvier 2017

de 9h30 à 11h30.

PERMANENCES JURIDIQUES

Les permanences juridiques permettent de vous informer et de faire un point sur toute difficulté juridique ou administrative, de prendre connaissance des démarches à entreprendre et des différentes procédures. Elles sont anonymes et se font sans rendez-vous.

PROCHAINES PERMANENCES : samedi 5 novembre 2016, samedi 3 décembre 2016 et samedi 7 janvier 2017 de 9h30 à 11h30.

PERMANENCES URBANISMES

- Le lundi de 14h à 17h
- Le mercredi de 8h à 12h30
- Le jeudi de 14h à 18h

Sur rendez-vous pris au préalable au :
04 78 05 12 05 ou au 04 78 05 65 23.

"Attila répare & entretient vos toits !"

Tous types de toitures

Tous éléments associés

48h
Prise en charge 48h maxi

Audit & Conseil

Recherche de fuites

Accès difficiles

Innovation !
Démoussage par Robot

Contrat d'entretien

ATTILA
SYSTEME
Le spécialiste des toitures

ATTILA Lyon Sud SARL Eric Dussurget
tel : **04 37 57 67 10**
lyonsud@attila-systeme.fr
16, Chemin de la plaine - Z.A. Les Eclapons - **63390 Vourles**

www.attila-systeme.fr

VOURLES
LES SEPT CHEMINS

RECENSEMENT
de la population

du 19 janvier au 18 février 2017

LE RECENSEMENT EN LIGNE
L'ensemble de la population pourra se faire recenser en ligne.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser**, il leur propose de se faire recenser par Internet, et leur remet la notice où se trouvent les informations nécessaires.

2. Les personnes à recenser se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur « le recensement en ligne, c'est ici ».

3. Elles entrent leur **code d'accès** et **mot de passe**, présents sur la notice remise par l'agent recenseur.

4. **Elles saisissent les informations** concernant la localisation de leur logement, qui figurent également sur la notice.

5. **Elles répondent au questionnaire** en étant guidées.

6. Une fois le questionnaire terminé, elles l'envoient et reçoivent un **accusé de réception** à l'adresse mail qu'elles ont indiquée. L'agent recenseur en est informé par SMS.

Insee & votre commune

Vourles